

Compte-rendu de l'Intergroupe « Biens Communs et Services Publics »

L'association Europa a organisé le 24 novembre dernier, à la Maison de la Région à Limoges, Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, son 21^{ème} colloque sur le thème « Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ? ». Ce colloque avait pour ambition d'examiner la question des politiques de l'énergie en Europe à la lumière des trois défis particuliers : celui de l'environnement et du changement climatique ; celui de la territorialisation des politiques publiques et plus particulièrement du rôle des territoires dans la définition et la mise en oeuvre des politiques de l'énergie ; et enfin celui de la lutte contre la pauvreté et la précarité énergétique.

Dans cette optique, trois tables rondes ont été organisées :

- Table ronde n°1 : **Une politique européenne de l'énergie pour une société plus durable**
- Table ronde n°2 : **Une politique européenne de l'énergie pour une société plus décentralisée**
- Table ronde n°3 : **Une politique européenne de l'énergie pour une société plus équitable.**

Jean-Paul Denanot, Président de l'Intergroupe « Services Publics », est intervenu au cours de la première table ronde.

Compte rendu

Introduction de Michel SENIMON, Délégué général d'Europa – DGSA-DRH de l'Université de Limoges

Nous sommes actuellement au cœur d'une période de changement climatique avec une augmentation constante des émissions de gaz à effet de serre et des températures. Face au retrait des États-Unis de l'accord de Paris, nous nous trouvons dans un climat de résignation collective.

Il est donc, aujourd'hui, nécessaire de construire une politique européenne ambitieuse, couplée à une mobilisation collective des collectivités territoriales pour effectuer une révolution profonde de nos comportements individuels et collectifs.

Gérard VANDENBROUCKE, Premier Vice-Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Président de la communauté d'agglomération Limoges métropole

L'énergie est une thématique complexe à appréhender avec toutes ses composantes. Chaque déplacement, chaque construction consomme de l'énergie.

Limoges métropole possède une politique de l'énergie avec un cadrage très concret, notamment en matière de transport avec des vélos, des bus à traction électrique ou encore la construction de grands bâtiments (comme Aquapolis ou Ester) avec un cahier des charges précis dans le domaine de l'énergie.

De manière plus générale en Nouvelle-Aquitaine, les enjeux climatiques et énergétiques sont très forts avec les problématiques d'érosion de la côte, une vulnérabilité particulière au niveau des espaces montagnards et des zones rurales enclavées.

La Nouvelle-Aquitaine est le 1^{er} espace agricole européen, le 1^{er} espace boisé européen et il s'agit d'une région aussi grande l'Autriche, ce qui représente un poids en termes de déplacements.

En outre, en Nouvelle-Aquitaine, 1 ménage sur 4 est touché par la précarité énergétique.

Néanmoins, la région possède de nombreux atouts comme :

- Sa géographie, qui se compose d'un réseau complémentaire de villes moyennes et petites. En effet, l'agglomération de Limoges est la deuxième plus grande agglomération de la région en nombre d'habitants. C'est également une région au sein de laquelle les gisements de biomasse sont importants.
- Son histoire : Limoges concentre, depuis les années 2000, à la fois un pôle de compétitivité et un pôle européen de la céramique. De plus, ses objectifs en matière d'environnement sont très ambitieux, avec une volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% et de porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2020.
- Un écosystème socio-économique très riche.

Les priorités actuelles de l'agglomération sont l'efficacité énergétique, la diversification des énergies renouvelables et une politique d'aménagement du territoire et des transports efficiente.

Pour répondre à ces objectifs, la région Nouvelle-Aquitaine cherche à développer ses capacités de connaissances et d'innovation, par la création de l'Observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et d'un Comité scientifique régional sur le changement climatique.

Enfin, il est fondamental de lutter contre la précarité énergétique, en proposant un accompagnement technique aux ménages face aux travaux d'isolation, ainsi que par la mise en place d'une caisse offrant des tiers financements.

Lionel POITEVIN, Directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Nouvelle-Aquitaine

Le contexte politique global a pour objectif de réduire la consommation d'énergie. La réussite de la transition énergétique passera par un infléchissement des comportements, même si cet infléchissement sera complexe, notamment en matière de transports.

Il est important d'avoir recours à des projets de territoire, dans le cadre d'appels à projet, pour favoriser la mobilisation locale en direction des comportements vertueux.

Trois grandes approches peuvent être utilisées pour favoriser ces mobilisations locales :

- Le fait de contribuer à ce qu'une expertise collective se mette en place, notamment en bâtissant un système d'observation.
- Le fait de pouvoir avoir une analyse transversale, pour que les nouveaux projets présentent à la fois des atouts en matière de développement durable et de développement local.
- Le fait de pouvoir soutenir l'innovation, dans le cadre d'une démarche énergétique, de mobilité et de stockage de façon à préparer l'avenir.

Hélène PAULIAT, Présidente de l'association EUROPA, Présidente honoraire de l'Université de Limoges

L'association EUROPA se réunit depuis plus de 20 ans de manière régulière pour poser des questions et contribuer au débat de société et au débat politique.

Actuellement, l'Europe subit une période de désaffection, il est donc nécessaire de redonner goût à l'Europe. L'Europe apporte des solutions, en partie à caractère technique, qui ne sont pas forcément entendues et comprises par tout le monde. L'Europe peut sembler sourde aux attentes de citoyens.

Il est donc nécessaire de proposer une vision claire, au niveau européen, pour construire un modèle de société qui repose sur une approche socio-économique durable.

Présentation – Un contexte singulier

Christophe BOUNEAU, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux 3 Montaigne

La transition énergétique est devenue en moins d'une décennie un paradigme global, une histoire saturée en faisant évoluer la politique européenne de l'énergie vers une Union européenne de l'énergie.

La transition énergétique ne peut s'appréhender que sur une trajectoire de longue durée. La théorie de la transition énergétique existe depuis le 18ème.

La transition énergétique peut se définir comme une trilogie historique avec trois grandes révolutions depuis le Moyen-Âge :

- La proto-industrialisation : avec le développement des moulins à eaux qui sont, en quelques sortes, le premier modèle de développement durable sous le signe des énergies renouvelables.
- Le choix du feu et du charbon à partir de 1865 : le 19^{ème} siècle est le siècle de l'avènement du charbon et des énergies fossiles. Le développement de la locomotive à vapeur est ici l'exemple le plus parlant.
- L'injonction d'un nouveau mix énergétique : depuis le début des années 2000, la sanctification des énergies renouvelables est imposée par le changement climatique.

Il est important de nuancer les ruptures et les continuités. Les énergies renouvelables ne sont pas pour autant inépuisables. De plus, ces énergies mettent les territoires au défi de la transition énergétique.

Ce concept de « transition énergétique » est né progressivement :

- Dans un premier temps, la question de la transition énergétique émerge à la fin des années 1970 par rapport au développement de l'énergie nucléaire.
- Au début des années 2000, ce paradigme devient opératoire avec la première loi sur les énergies renouvelables en Allemagne et la création des premiers éco-quartiers à une échelle locale.
- Dans les années 2010 avec la catastrophe de Fukushima, la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, la COP 21, ce concept est profondément institutionnalisé.

Pierre BAUBY, Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po, fondateur de « Reconstruire l'Action Publique »

La transition énergétique peut être définie en 7 ruptures :

- **Du plus au mieux.** En Europe, on constate une stabilité, voire même une régression dans la consommation de l'électricité. Le chiffre d'affaire d'EDF diminue peu à peu. L'idée désormais n'est plus de produire plus mais de produire mieux, en utilisant de manière plus efficace les sources d'énergie que nous possédons.
- **Le croisement des courbes.** Pendant plus d'un siècle, plus les centrales de production d'électricité étaient grosses, plus le prix de revient était faible. A l'inverse, le coût des énergies renouvelables était très important du fait de leur capacité limitée. Désormais, les énergies renouvelables deviennent compétitives.
- **Output à Input.** Auparavant, les externalités environnementales comme la pollution, les déchets, étaient interprétées comme un output, un résultat. Désormais, ces externalités deviennent des inputs, avec le développement du recyclage.
- **Diversité / Unité.** Dans notre histoire européenne, les pays européens étaient soit importateurs d'énergie soit exportateurs. Ils avaient donc des divergences profondes d'intérêt. A l'inverse, aujourd'hui, tous les pays européens deviennent importateurs d'énergie, ce qui crée un nouvel intérêt commun aux pays de l'Union. Le principe central de l'Union, le principe de subsidiarité, implique que

nous fassions ensemble ce qu'il est plus avantageux de faire ensemble que de faire chacun de son côté. Le principe d'une politique commune de l'énergie est inscrit dans le traité de Lisbonne depuis 2009. Néanmoins, ce traité laisse le choix des sources énergétiques aux États membres, de manière à conjuguer la diversité des territoires avec une politique de l'unité.

- **Les marchés régionaux.** La réalisation de marchés intérieurs de l'électricité et du gaz, accompagnés par la définition d'obligations de services publics ou, dans le cas de l'électricité, de service universel, n'a permis pas le développement d'un marché intérieur homogène et fluide, mais plutôt de nombre de marchés régionaux.
- **Territorialisations.** Dans la plupart des pays européens, on est passé d'un modèle industriel centralisé à des logiques de décentralisation, avec une volonté de maîtriser l'autonomie des collectivités. Avec le développement d'un réseau maillé et interconnecté, les collectivités territoriales se sont réapproprié les enjeux énergétiques.
- **Le socle des droits sociaux.** Certaines obligations de service public ont été définies au niveau européen, même si la plupart reste du domaine de décision des États membres. Avec la création du socle européen des droits sociaux, la Commission européenne a voulu relever le niveau des politiques sociales de l'Union. Ce socle, adopté le 17 novembre par les États membres, n'a pas de caractère contraignant mais il est non négligeable. Dans le socle, un point concerne d'ailleurs précisément l'électricité et les enjeux énergétiques, visant à ce que l'Europe soit autre chose qu'un seul marché.

Rapport introductif – Une Europe au cœur de la réflexion sur les politiques énergétiques

Claude BLUMANN, Professeur de droit public, Université Paris II Panthéon Assas

Le droit de l'Union européenne est un droit beaucoup plus souple qu'on ne le pense. Il a été possible de développer une politique commune de l'énergie ainsi qu'un marché intérieur de l'énergie européen malgré l'échec d'EURATOM. Néanmoins, il a fallu attendre le traité de Lisbonne pour qu'il y ait enfin un article spécifique sur l'énergie (article 194).

Depuis le traité de Lisbonne, un grand projet a été présenté par le Président de la Commission Juncker : l'Union de l'énergie. Il s'agit en réalité d'une idée reprise à Jacques Delors. Ce projet de la Commission est sensiblement moins ambitieux que ce qui avait été pensé initialement. Il ne s'agit pas d'un acte juridique mais d'une simple communication de la Commission. Il s'agit d'une confirmation de l'existant avec un certain nombre d'améliorations.

Le principe de subsidiarité est un principe juridiquement assez complexe qui aboutit souvent à renforcer les compétences de l'Union par rapport à celles des États membres. Néanmoins, en matière d'énergie l'essentiel des compétences est exercé au niveau national.

Cette politique européenne de l'énergie a deux grands axes :

- Une politique sous tutelle avec un double tuteur que sont le marché intérieur et la protection de l'environnement.
- Une politique monopolistique : malgré la volonté européenne de briser les monopoles, des sociétés comme EDF couvrent pratiquement tout le dispositif de production, transport, distribution et fourniture de l'énergie.

En ce qui concerne le système des quotas d'émissions de gaz à effet de serre, les entreprises les moins polluantes peuvent vendre leur quota si elles ne l'atteignent pas. Néanmoins, la taxe sur ces quotas est très faible (de 10 euros par tonne de carbone). C'est insuffisant pour lutter contre les gaz à effet de serre. Cette taxe devrait être plus élevée.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'Union a adopté en 2007 un Plan énergie-climat, se trouvant être une norme non contraignante. L'objectif était de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20%, de réduire la consommation énergétique par des efforts d'énergie de 20% et de recourir

aux énergies nouvelles et renouvelables pour un volume de 20% de la consommation totale à l'horizon 2020.

Le nouveau Plan énergie-climat, adopté en 2014, n'a fait que repousser les échéances en gonflant les objectifs.

Table ronde n°1 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus durable

Michel DERDEVET, Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Professeur au Collège d'Europe de Bruges, Membre du Directoire et Secrétaire général d'ENEDIS

Le modèle de société autour de l'énergie se veut un modèle libéralisé, cherchant à satisfaire le consommateur avec une pluralité de sources d'énergie. Cependant, il n'existe pas réellement d'Europe de la concurrence dans ce secteur, le schéma de concurrence est plutôt organisé autour de chaque état.

Deux autres grandes questions doivent être mises en avant :

- La question de la justice sociale.
- La question du modèle de préservation de notre planète.

Pour répondre à ces enjeux, il est nécessaire de sublimer les égoïsmes nationaux et d'observer les bons comportements de part et d'autres dans le fonctionnement des territoires et des villes.

L'Union de l'énergie est un texte très important au niveau des institutions européennes, mais c'est aussi un texte très technique et déconnecté des citoyens. La dimension démocratique de l'Union doit passer par des propositions concrètes comme par exemple la mise en place de systèmes de recharge tous les 80 km sur les autoroutes pour les voitures électriques.

La politique européenne doit avoir plusieurs grandes cibles :

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- Augmenter la part des énergies renouvelables.

Les 3 grands défis de l'Union, les « 3D » sont :

- Décarboner : se désintoxiquer des énergies fossiles qui ont un coût très important, avec notamment l'utilisation de l'alliance entre l'hydraulique et le nucléaire. Sur ce point, la France a un bon bilan, du fait de l'utilisation massive du nucléaire.
- Digitaliser
- Décentraliser

Les réseaux de coopération ne peuvent passer que par des financements communautaires, notamment en ce qui concerne la recherche et le développement. La justice sociale passe par le bon fonctionnement des systèmes et notamment l'acheminement des réseaux.

Anna CRETI, Professeure d'économie à l'université Paris Dauphine, LeDA-CGEMP (Laboratoire d'économie de Dauphine-Centre de Géopolitique de l'Énergie et des matières premières) et Chair European Electricity Markets (Italie)

L'apport des énergies renouvelables est un apport intermittent. La multiplicité des instruments énergétiques doit toujours être coordonnée. Par exemple, avant les années 90, l'Italie était largement dépendante du mix charbon-gaz naturel. À partir des années 90, le pays s'est rendu compte qu'il fallait agir pour réduire cette dépendance et a donc commencé à développer les énergies renouvelables.

Néanmoins, les énergies renouvelables ont un coût pour les consommateurs.

A l'heure actuelle, nous avons des objectifs européens communs mais des instruments et des prix nationaux. Il n'existe donc pas encore de convergence des prix.

Dans les pays les plus verts de l'Europe comme le Danemark ou la Norvège, les citoyens doivent payer le triple de ce qui est demandé aux citoyens français pour avoir accès à l'électricité.

De plus, le Danemark fait tout payer au consommateur sous la forme de taxe alors que l'Italie partage les coûts des énergies renouvelables entre les consommateurs résidentiels et les consommateurs industriels.

Intervention de Jean-Paul DENANOT, Président de l'Intergroupe « Services Publics »

L'Union européenne n'est pas une union fédérale. Seul 1% des richesses nationales est attribué pour le budget de l'UE. L'Union ne peut donc pas exercer toutes les compétences.

Sur la question de l'énergie, il est important de mettre en avant la question du mix énergétique. Avec l'utilisation d'une seule source d'énergie, il est difficile d'avoir de la continuité énergétique dans les heures de pointe. Il est donc préférable d'avoir plusieurs sources d'énergies disponibles.

A l'heure actuelle, l'Union fait face à plusieurs défis :

- La dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie
- La question de la sortie ou non du nucléaire
- Les questions d'économie d'énergie : il est important d'appuyer sur la « non-consommation »

Malgorzata MOLEDA-ZDZIECH, Professeur de sociologie, SGH Institute of International Studies Collegium of Socio-Economics Warsaw School of Economics (Pologne)

La Pologne est actuellement complètement dépendante du charbon. La politique énergétique du gouvernement est uniquement fondée sur l'utilisation du charbon. Après la transition de 1989, le gouvernement a tenté de faire des réformes mais n'a pas obtenu d'appui social. Les mineurs sont un groupe de pression très efficace et ils constituent un groupe nombreux d'électeurs.

Dernièrement le gouvernement (issu du parti Droit et Justice) a mis en avant l'importance de la dimension industrielle du pays, tout en annonçant une diminution dans l'utilisation du charbon. L'utilisation du charbon devrait passer de 60% à 40%, néanmoins, le gouvernement n'a pas donné plus de précisions.

Plusieurs pistes sont possibles :

- La création de centrales nucléaires
- L'utilisation de la biomasse
- L'utilisation des sources de gaz

Marvin DERTLIU, Chercheur en Droit International, Université Carlos III (Espagne)

L'Espagne fait face à 3 grands enjeux en matière d'énergie :

- La dépendance
- Les importations
- Les prix

Le pays possède peu de matières premières énergétiques. L'utilisation du charbon ou du gaz plongeait donc le pays dans la dépendance. Beaucoup d'investissements ont été faits par le gouvernement espagnol pour lutter contre cette dépendance. A l'heure actuelle, 54% de l'énergie en Espagne provient

des énergies renouvelables. L'énergie renouvelable qui a été majoritairement développée est l'énergie éolienne.

Néanmoins, désormais, du fait des déficits publics, les fonds ont été suspendus et la situation est paralysée.

Tiago AMARAL, Avocat, Spécialiste des politiques européennes et portugaises de l'énergie (Député (Portugal))

La situation au Portugal est similaire à celle de l'Espagne. Le pays possède peu de ressources énergétiques. Beaucoup d'investissements ont donc été faits dans les énergies renouvelables comme énergies de substitution, de manière à éviter d'importer massivement du pétrole depuis l'extérieur.

En 2007, la dépendance énergétique du Portugal s'élevait à 84%.

Le 16 novembre 2017, le Portugal s'est engagé à arrêter d'utiliser le charbon d'ici à 2030, grâce à une augmentation massive de la part des énergies renouvelables et notamment de l'éolien.

Cependant, depuis la crise, les subventions pour les énergies renouvelables ont chuté. Cette baisse a été compensée par une réduction de la consommation d'énergie dans les foyers.

Table ronde n°2 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus décentralisée

Laurent VIDAL, Maître de conférences en droit public, Responsable du Master 2 professionnel Droit de l'énergie Paris 1

La position du gouvernement français sur les crédits accordés à la transition écologique est floue. En effet, le 25 septembre 2017, le gouvernement a annoncé que 20 milliards d'euros seraient alloués à la transition écologique. Pourtant, le lendemain, une circulaire a annoncé la réduction des crédits pour les territoires à énergie positive.

Face à cette situation, les collectivités territoriales peuvent se positionner de différentes façons :

- Soit sur un modèle centralisé
- Soit sur un modèle décentralisé
- Soit sur un modèle intermédiaire

La moitié des dépenses énergétiques sont issues de décisions prises par les collectivités territoriales. De plus les collectivités locales ont un rôle de coordinateur entre les entreprises et la société civile. Ces collectivités ont donc un rôle à jouer face à la transition énergétique.

En effet, les collectivités territoriales ont plusieurs fonctions :

- La gestion du patrimoine : le patrimoine des collectivités représentent 10 % de leur consommation totale d'énergie.
- L'aménagement du territoire
- La mobilisation des citoyens
- Le fait de collecter des données

Le défi majeur des collectivités est donc de trouver un équilibre entre les ressources et les besoins. Les collectivités doivent concevoir leur territoire comme un lieu de production pour maîtriser leur consommation d'énergie et réorganiser le territoire.

Pour se faire, il est important de pouvoir gérer les réseaux de distribution et connaître les usages locaux.

Les collectivités sont donc au centre de plusieurs politiques publiques. Elles permettent de faire dialoguer les territoires ruraux et les métropoles.

Pourtant aujourd'hui, le modèle est largement centralisé.

Trois grands scénarios sont possibles :

- Le modèle de décentralisation énergétique. Néanmoins, lorsque l'on prend le modèle des Länder allemands, on constate que l'autonomie locale entraîne en réalité un mouvement de dépendance envers l'État, car la décentralisation nécessite des investissements lourds.
- Poursuivre avec le modèle actuel, ce qui nécessite le renforcement des réseaux.
- La mise en place d'un système intermédiaire avec des boucles locales qui s'appuie sur un réseau central. Néanmoins, ce scénario pose la question de l'égalité entre les consommateurs en fonction de leur lieu d'habitation.

Pauline RAUX-DEFOSSEZ, Analyste des politiques de l'énergie, European Institute for Energy Research (Allemagne)

L'Allemagne est un État fédéral, cela n'a pas de sens de parler de décentralisation dans la thématique de l'énergie.

Dans les régions, la participation des citoyens est très importante en Allemagne notamment dans les projets de coopérative sur l'éolien. De plus, une exemption a été mise en place par les législateurs : il n'y a pas besoin d'un permis de construire pour participer à un projet éolien.

Le gouvernement allemand montre donc une intention forte de promouvoir la participation des citoyens et les énergies renouvelables.

Marc LAGOUARDAT, Directeur régional Enedis Limousin

Dans les années à venir, avec la décentralisation des énergies renouvelables, les collectivités territoriales devront évoluer et prendre la position de gestionnaire de distributeur électrique.

En 2017, l'Europe a enfin accueilli en son sein les distributeurs d'énergie comme partenaire, dans le but d'assurer la sécurité énergétique de l'Europe en assurant l'approvisionnement. Le réseau n'est donc pas seulement régional ou national, il est européen.

Thierry BEAUDOIN, Délégué régional Nouvelle-Aquitaine du groupe ENGIE, Représentant de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole

La stratégie du groupe ENGIE repose sur les 3D :

- La décarbonisation : en deux ans, le groupe s'est séparé de 2 milliards d'euros d'actifs carbonés et s'oriente vers les énergies décarbonées comme l'hydraulique, l'éolien ou encore le biogaz.
- La décentralisation : c'est un atout pour les territoires ruraux qu'il faut savoir exploiter. Par exemple, l'Afrique ne connaîtra jamais de grandes infrastructures de l'énergie et passera directement par un réseau décentralisé. ENGIE souhaite accompagner dès aujourd'hui les villages africains vers l'accès à l'énergie.
- La digitalisation, qui va permettre, à travers les smart city, de lier la production d'énergie, l'utilisation d'énergie, la mobilité...

Antony GALABOV, Professeur en Sociologie politique et de la Culture, Directeur du département des Sciences Politiques, Directeur du Laboratoire des Politiques Publiques Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie)

En Bulgarie, il existe très peu de lignes de connexion au gaz. Beaucoup de grands territoires se retrouvent, encore aujourd'hui, isolés. De plus, toutes les lignes présentes viennent de l'ex-URSS.

Le gouvernement, avec l'aide de l'Union européenne, a donc mis en place un processus de renforcement de l'interconnexion avec les pays voisins, comme avec la Grèce. Ce processus vise aussi à créer un centre de répartition du gaz, pour éviter la dépendance vis-à-vis de la Russie. Enfin, un gazoduc est actuellement en train d'être créé. Autour de ce futur gazoduc, on constate déjà la création de collectivités, qui s'établissent à proximité du réseau de distribution du gaz.

Table ronde n°3 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus équitable

Jordane PROVOST, Chargé de projet, Chaire RESET – Réseaux électriques et société(s) en transition(s), Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3, France)

Les phénomènes de précarité/pauvreté énergétique s'inscrivent dans un triple registre :

- **Celui du rôle de la justice sociale et de la réduction des inégalités.** Au-delà de l'élaboration d'une définition unanime de l'UE, doivent se greffer les critères communs d'identification et d'éligibilité aux phénomènes de vulnérabilité, de précarité et de pauvreté énergétique. Cette réflexion doit s'inscrire dans le cadre des fortes inégalités en termes de législations, de réglementations et d'outils politiques dans les différents territoires de l'Union.
- **Celui de la durabilité environnementale.** La résolution du phénomène de précarité doit intégrer les cadres imprimés par la dernière transition énergétique en date, avec en tête l'efficacité et la sobriété. Il est important d'y rattacher la question de la mobilité, notamment dans le cadre des inégalités urbaines, péri-urbaines et rurales.
- **Celui de la relance politique de l'Union de l'Énergie.** Le projet de lutte contre la précarité énergétique doit se comprendre dans le cadre de la reconstruction politique de l'Union de l'Énergie au sein d'une communauté qui peine à faire adhérer les masses, notamment les plus vulnérables. La politique de lutte contre la précarité doit incarner un véritable instrument politique fédérateur en regagnant l'intérêt des différentes couches sociales.

Mais, il faut s'interroger sur le décalage entre une société civile peu concernée par les mutations techniques qui traversent les secteurs de l'énergie et l'entraînement social auxquelles elles sont associées dans les discours politiques.

Ce mode collectif se heurte donc à deux contraintes majeures :

- La trajectoire socio-historique des transitions énergétiques : dans les transitions énergétiques contemporaines, l'appropriation sociale ne constitue pas le levier principal du mouvement. L'histoire des transitions énergétiques se comprend plutôt par des investissements financiers, des données géopolitiques et géostratégiques.
- Le manque d'efficacité du système politique et économique européen en place dans la mise en œuvre d'une véritable transition amorcée sous l'angle social.